

Contrôle thermographique du matériel électrique

OBJECTIF DE FORMATION

- Effectuer le contrôle des installations par thermographie
- Réaliser des mesures par thermographie
- Analyser les résultats sur un logiciel de traitement d'image
- Réaliser un rapport final devant apporter une aide à la décision

Durée de la formation :

- 3 jours en formation initiale
- 1,5 jours en recyclage

PÉDAGOGIE

- Formation théorique et pratique
- Contrôle individuel de connaissance au début et fin de stage
- Mise en situation sur l'installation du client
- Délivrance d'une attestation à l'employeur

Population concernée :

Techniciens de maintenance

PROGRAMME DE FORMATION

- Les principes physiques de la thermographie infrarouge
- Les différentes technologies de caméra et de traitement d'image
- La mise en œuvre de la caméra infrarouge
- L'interprétation de l'image sur la caméra infrarouge pour la détection d'un éventuel point chaud
- La mise en œuvre de la mesure sur la caméra infrarouge entre un point chaud et un point sain
- La réalisation de l'inspection d'un matériel électrique
- L'élaboration d'un rapport TIR (Thermographie Infra-Rouge) à l'aide d'un logiciel de traitement d'image
- Les différentes fonctionnalités et l'utilisation du traitement d'image
- L'intégration de la thermographie dans un programme de maintenance
- La planification des inspections et le rôle de l'opérateur de maintenance